



Vive le jumelage

Un accompagnateur est un employé ou un collègue en poste, qui accompagne un nouveau venu dans les premiers mois de son emploi. Il fait visiter le milieu de travail physique ou virtuel au nouvel arrivant et répond à toutes les questions qu'il pourrait hésiter à poser à un superviseur.

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice doit :

- être un professionnel compétent qui donne des conseils sur le travail et sur le milieu de travail;
- être une personne-ressource fiable pour répondre aux questions du nouvel employé;
- bien communiquer et donner de l'information pertinente, en encourageant l'apprentissage autodirigé;
- être un exemple à suivre et être fier d'incarner les valeurs de l'entreprise, en prêchant par l'exemple;
- être quelqu'un de motivé, qui sait encourager et qui peut susciter la confiance en soi et la loyauté;
- être un travailleur compétent et expérimenté, capable de consacrer du temps aux nouveaux employés;
- être un collègue sensible aux différences culturelles et qui peut ou non s'exprimer dans la première langue du nouvel employé, selon le résultat souhaité;
- être un professionnel responsable et consciencieux, qui connaît parfaitement l'impact du poste au préalable;
- être un accompagnateur, et non un superviseur.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les accompagnateurs et les accompagnatrices, veuillez consulter le site [Onboarding](#), ressource offerte par le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC).